



COMMUNE DE LA CHAPELLE-MOULIERE

## AIDE SOCIALE D'URGENCE A DESTINATION DES HABITANTS

---

Pour les personnes en situation de précarité ayant besoin d'une aide sociale d'urgence, deux possibilités :

- Contacter le service départemental de la solidarité à Chauvigny aux coordonnées suivantes :

**LA MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE**

7 Rue Vassalour  
86300 Chauvigny

Tél : [05 49 46 41 56](tel:0549464156)

Madame CASTEL, assistante sociale de la MDS, qui étudie les dossiers, organise des permanences **sur rendez vous seulement** :

- A Saint Julien-L'Ars : les **mardis** matin
- A Bonnes : les **jeudis** matin

- Les personnes peuvent également écrire ou se présenter en Mairie afin de faire part de toute difficulté ou demande particulière.

**Les perméances d'élus le samedi de 9h30 à 11h30** sont également à la disposition des habitants pour en discuter.

Le conseil municipal